

CONDITIONS DE PARTICIPATION A LA FETE DE LA MUSIQUE DU MERCREDI 21 JUIN 2023

Modalités

- L'inscription à cette scène ouverte est ouverte aux artistes solos ou groupes amateur sans limite d'âge
- L'inscription est gratuite et aucune demande de rémunération ou défraiement ne sera acceptée
- Les artistes ou groupes doivent retourner leur inscription avant le Jeudi 15 Juin à music.all@hotmail.fr
- La fiche d'inscription est à retirer à la mairie d'Antagnac ou par demande par mail à l'adresse précitée
- Pour les mineurs, l'autorisation parentale est OBLIGATOIRE
- L'ordre et l'heure de passage vous sera communiqué le Dimanche 18 Juin au plus tard

Technique

- Les artistes seront disponibles pour les balances entre 14h et 18h selon le planning qui sera établi à l'avance et communiqué avec votre heure de passage
- Les artistes devront apporter leurs propres instruments et matériel
- L'organisateur mettra à disposition des artistes une scène avec éclairages, micros, pied de micros et retours
- Le matériel des artistes est sous leur entière responsabilité. Les artistes acceptent de n'engager aucune poursuite en cas de perte, vol ou dégradation.
- Les artistes devront faire parvenir leurs titres sur le support de leur choix avant le Dimanche 18 Juin. Les fichiers peuvent être envoyés par mail à l'adresse précitée, ou portés sur clé USB le Jour J.
- En cas d'oubli de la part de l'artiste, l'organisateur ne pourra être tenu comme responsable et aucune récupération de musiques sur internet ne sera possible.

Communication

- Les artistes autorisent l'organisateur à le filmer et/ou photographier et à exploiter ces prises de vues à titre gracieux sur divers supports de communication (sites internet, bulletin municipal, réseaux sociaux)
- Les artistes s'engagent à assurer leur prestation dans le respect du public et de l'organisateur et devront s'abstenir, dans leur tenues, leur comportement, et le choix des textes, de tout propos susceptibles de choquer le public.

Autres

- L'organisateur déclare avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques lui incombant
- L'organisateur se réserve le droit, si les circonstances l'y contraignent, d'annuler la scène ouverte à tout moment, sans préavis, sans indemnité ni défraiement d'aucune sorte
- De même, l'organisateur se réserve le droit de modifier les dates et l'ordre de passage si cela s'avérait nécessaire. Dans ce cas, les participants seront avertis à l'avance.

Pour que l'inscription soit considérée comme complète, merci de transmettre à l'organisateur :

- Formulaire d'inscription
- Fiche de Conditions de participation signée
- Titres joués (si envoi par mail)

TOUTE INSCRIPTION INCOMPLETE NE SERA PAS PRIS EN COMPTE
DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 JUIN 2023

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter l'organisateur par mail : music.all@hotmail.fr ou par téléphone : 06.40.93.71.19